



Négociation PSE du Mardi 02 Juillet 2024

RIEN !

La direction nous a annoncé aujourd'hui qu'il n'y aurait plus d'avancées sur les mesures financières d'accompagnement !

Cette journée était encore une fois sous supervision d'un huissier et de gardes du corps.

La direction a annoncé une enveloppe de 153 M€ répartie comme tel :

- 61 M€ pour les CFC concernant 320 salariés
- 92 M€ pour la Formule S concernant 360 salariés incluant les congés de reclassement de 12 mois, CCNIP et les autres mesures.

Nous ne sommes pas tombés dans le piège de la chaise vide que la direction ne nous tendait en ne voulant pas négocier !

Les 3 Organisations Syndicales FO, CFDT et CGT ont décidé d'adapter leurs revendications à travers un socle commun dont la priorité est l'emploi :

➤ Mesures d'âge

- CFC à ALTP -10,5 ans pour les salariés 3x8c
- CFC à ALTP -7,5 ans pour les salariés en 2x8c
- CFC à ALTP -6,5 ans pour les salariés à la journée
- Allocation CFC à 81% pour tous les salariés

➤ Formules S

- Prime plancher de 50 000 €
- Remplacement de la matrice cristallisation par une matrice prenant en compte l'ancienneté et de l'âge
- Prise en compte de l'anticipation 3x8c acquise comme indiqué dans nos accords mais aussi en dessous des 10 ans à la hauteur d'1,6 mois par an.

Nos 3 OS tentent de sortir de cette crise par le haut pour garantir un zéro départ contraint mais la direction reste campée sur ses positions prétextant un PSE de bon niveau. Maintenant les négociations suivantes porteront sur les familles d'emplois ainsi que sur les critères de départage.

Prochaines réunions 10, 11 et 15 juillet 2024